

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
Direction de la Coordination et
du Management de l'Action Publique
Bureau des procédures d'utilité publique

COMMUNE DE TREFFIEUX

Par arrêté préfectoral en date du 30 août 2012, une enquête publique est ouverte à la mairie de TREFFIEUX, pendant une période de 32 jours, **du 6 octobre 2012 au 6 novembre 2012 inclus**, portant sur la demande présentée par le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique en vue d'obtenir l'autorisation de maintenir à 36 000 tonnes le volume annuel de déchets enfouis sur l'installation de stockage de déchets non dangereux et d'implanter une centrale de cogénération sur le site de Treffieux, au lieu-dit « Les Brielles ».

Cet établissement est soumis à autorisation sous les numéros 2760 2° et 2714 1° et à déclaration sous les numéros 2710 1° b, 2710 2° c, 2713 2°, 2716 2°, 2791 2° et 2921 1° b de la nomenclature des installations classées.

Monsieur Jean-Louis VASSEROT, retraité de la Ville de Nantes, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Alain RINEAU, directeur de collège en retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Monsieur Jean-Louis VASSEROT est chargé de diriger l'enquête et de recevoir en mairie de TREFFIEUX, les observations du public aux dates et heures ci-après :

- samedi 6 octobre 2012	de 9 H 30 à 11 H 45
- mercredi 10 octobre 2012	de 9 H 30 à 12 H 30
- jeudi 18 octobre 2012	de 9 H 30 à 12 H 30
- vendredi 26 octobre 2012	de 9 H 30 à 12 H 30
- mardi 6 novembre 2012	de 9 H 30 à 12 H 30.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier comportant l'étude d'impact et les avis obligatoires des autorités administratives, notamment environnementale.

La consultation des principaux éléments du dossier est également possible sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.pref.gouv.fr.

Le public pourra formuler ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de TREFFIEUX, aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public. Il peut également les adresser au commissaire enquêteur à la mairie de TREFFIEUX ou les transmettre par voie électronique à l'adresse suivante : icpe-industrielles@loire-atlantique.pref.gouv.fr.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique dès lors que le commissaire enquêteur les aura transmis en préfecture. Ils seront également tenus à la disposition du public en mairie de TREFFIEUX pendant un an.

Toute information concernant le projet peut être demandé au pétitionnaire : Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique, 9, rue de l'Eglise 44170 Nozay.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation délivrée par le préfet de la Loire-Atlantique, assortie des prescriptions d'exploitation ou un refus.